RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

TABLEAU DE MISE EN RELATION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	1 - Relever des cotes et des formes d'ouvrages simples.	Optimiser des découpes.	3 - Contrôler les approvisionnements et les accès de son poste de travail.	4 - Organiser le poste de travail.	5 - Manutentionner, décharger et stocker les produits de base, les composants…	6 - Tracer un usinage sur produits plans et profilés.	7 - Couper des produits verriers (coupes élémentaires droites et en formes).	8 - Débiter des profilés.	9 - Façonner des produits verriers recuits.	10 - Usiner des profilés.	11 - Assembler et équiper les ouvrages.	12 - Conditionner les ouvrages en vue du transport.	13 - Participer au chargement, au déchargement et au stockage des ouvrages.	14 - Réceptionner les supports d'un ouvrage simple et l'implanter.	15 - Déposer un ouvrage à remplacer et/ou adapter le support.	16 - Poser, fixer et étancher des ouvrages neufs, de remplacement ou provisoires.	17 - Assurer sur site l'entretien préventif courant d'organes de fonctionnement…	18 - Vérifier et maintenir en état les outils, les matériels, l'aire de travail et le site…
C3.8 - Vérifier et maintenir en état.				■													■	■
C3.7 - Trier, stocker les chutes et déchets.				■			■	■	■	■					■		■	■
C3.6 - Conditionner, manutentionner…				■	■		■	■	■	■		■	■					
C3.5 - Assurer la maintenance…				■													■	
C3.4 - Réaliser la pose et/ou l'installation				■										■	■	■		
C3.3 - Réaliser le montage et …				■	■						■							
C3.2 - Réaliser l'usinage et/ou le…				■	■		■	■	■	■								
C3.1 - Organiser et préparer le poste…				■														
C2.5 - Contrôler les approvisionnements.		■	■	■														
C2.4 - Inventorier, classer les phases…				■														
C2.3 - Définir les données de fabrication.						■												
C2.2 - Établir la feuille de débit…		■																
C2.1 - Traduire une solution technique.	■					■								■	■			
C1.3 - Informer l'entreprise et le client.	■		■													■	■	
C1.2 - Effectuer un relevé de cotes…	■																	
C1.1 - Décoder, analyser les consignes…	■	■	■			■	■	■	■	■	■				■	■		

TACHES DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

PRÉSENTATION DES CAPACITÉS ET DES COMPÉTENCES

CAPACITÉS		COMPÉTENCES
S'INFORMER ET COMMUNIQUER		**1 -** Décoder, analyser les consignes, les schémas et les documents techniques. **2 -** Effectuer un relevé de cotes, de formes simples, par gabarit. **3 -** Informer l'entreprise et le client.
TRAITER ET DÉCIDER	**C2**	**1 -** Traduire une solution technique. **2 -** Établir la feuille de débit d'un ouvrage simple ou partie d'ouvrage. **3 -** Définir les données de fabrication. **4 -** Inventorier, classer les phases, choisir le moyen pour réaliser. **5 -** Contrôler les approvisionnements.
METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR		**1 -** Organiser et préparer le poste, l'aire de travail, le site de pose, de maintenance. **2 -** Réaliser l'usinage et/ou le façonnage d'ouvrages simples et plans. **3 -** Réaliser le montage et la finition de tout ou partie d'un ouvrage à l'atelier. **4 -** Réaliser la pose et/ou l'installation de tout ou partie d'un ouvrage et en préparer la réception. **5 -** Assurer la maintenance périodique des ouvrages. **6 -** Conditionner, manutentionner les produits et les ouvrages. **7 -** Trier, stocker les chutes et déchets. **8 -** Vérifier et maintenir en état.

I - COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

C.1. S'INFORMER - COMMUNIQUER

COMPÉTENCE : 1 - Décoder, analyser les consignes, les schémas et les documents techniques.

	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.1	**1 -** Identifier les documents du dossier technique.	- Descriptif, croquis, plans, fiches, relevés, notices techniques.	Le type de documents et son usage sont identifiés.
	2 - Décoder les plans et croquis.	- Extraits d'un dossier technique (Dossier de Consultation des Entreprises). - Tous types d'ensemble.	La localisation, les dimensions et les formes des ensembles sont identifiées.
		- Plans de fabrication et de pose d'un ensemble plan.	Les types d'usinage, d'assemblage et de pose sont identifiés.
		- Fiches de débit et de montage.	La référence des produits est identifiée. Les valeurs dimensionnelles sont repérées.
	3 - Identifier la nature d'un ouvrage-support.	- Visuellement sur chantier et/ou sur dossier.	Le matériau et sa fonction apparente sont identifiés.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C1 S'INFORMER - COMMUNIQUER**		
COMPÉTENCE :	**2 - Effectuer un relevé de cotes, de formes simples, par gabarit.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.1 **U.3**	**1 -** Relever des positions en altitude.	- Trait de niveau ou cote de sol fini (sur plan ou sur chantier).	Les positions sont exprimées par rapport à la référence.
	2 - Relever les caractéristiques géométriques d'un ouvrage-support.	- L'ouvrage. - Matériel de mesure et de contrôle.	Les valeurs des faux aplombs et des faux niveaux sont exactes aux tolérances près.
	3 - Relever les dimensions d'un ouvrage.	- Matériel de mesure.	Les dimensions sont complètes et exactes (tolérances).
	4 - Relever des formes d'ouvrages simples.	- Ouvrage simple et plan. - Matériel de mesure.	L'ensemble des valeurs permet de réaliser un tracé fidèle.
	5 - Relever des formes (par gabarits).	- Ouvrage plan. - Matériaux pour le gabarit. - Outillage nécessaire.	Le gabarit est fidèle à la forme relevée.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C1 S'INFORMER – COMMUNIQUER**		
COMPÉTENCE :	**3 – Informer l'entreprise et le client.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.1 **U.3**	**1 –** Rendre compte d'une activité.	Pour sa hiérarchie ou un autre membre de l'équipe et pour une tâche donnée : - fiche de contact, - fiche de temps, - fiche matière.	Les aléas sont identifiés et rapportés. Les temps passés et les matières consommées sont signalés.
	2 – Présenter son intervention à des tiers.	- Extrait de dossier. - Plan de fabrication et de pose.	La présentation est adaptée à l'interlocuteur. Les conditions d'intervention sont confirmées. Les informations sont fournies dans la limite des consignes données avec un vocabulaire correct et adapté.
	3 – Informer des tiers des précautions élémentaires.	Sur chantier en situation de pose ou de mise en service.	Les précautions élémentaires de sécurité sont signalées au tiers. Les conditions élémentaires d'utilisation sont signalées. Les informations sont compréhensibles par les tiers.
			Le temps alloué est respecté.

CAPACITÉ :	**C2 TRAITER – DÉCIDER**		
COMPÉTENCE :	**1 – Traduire une solution technique.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.1	**1 –** Établir un croquis à main levée.	- Ouvrages (atelier ou chantier). - Descriptif. - Extraits du dossier technique.	Le croquis traduit fidèlement une information.
	2 – Tracer aux instruments des formes d'exécution simple (matériaux plans).	- Fiche de travail. - Consignes orales et/ou écrites. - Extrait du manuel de traçage.	La forme tracée est conforme aux instructions reçues. Les tolérances de forme sont respectées.
	3 – Établir la cotation d'éléments simples sur les plans de détail.	- Plan de détail à compléter. - Plan d'ensemble. - Consignes orales et/ou écrites. - Plan type du gammiste.	La cotation établie permet le réglage de la machine. La cotation est juste et permet l'usinage et/ou le façonnage.
	4 – Réaliser un dessin de définition, à main levée, d'une pièce simple.	- Dessin d'ensemble. - Consignes orales et/ou écrites. - Plan type du gammiste.	Le dessin respecte fidèlement la forme de la pièce. La cotation établie est juste.
			Le temps alloué est respecté.

CAPACITÉ :	**C2 TRAITER - DÉCIDER**		
COMPÉTENCE :	**2 - Établir la feuille de débit d'un ouvrage simple ou partie d'ouvrage.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.1	**1 -** Déterminer des cotes de fabrication pour un ouvrage simple et plan.	A partir de : - plans de définition, - relevés sur chantier, - documents normatifs et règles professionnelles, - mode de mise en œuvre.	Les cotes utiles (hors tout, intermédiaires, les jeux, etc.) permettent la fabrication et la pose de l'ouvrage.
	2 - Établir une fiche de débit pour un ouvrage simple et plan.	A partir de : - plans de fabrication, - cotes de fabrication, - fiche de travail, - choix des produits, industriels de base ou transformés.	Pour chacun des constituants élémentaires sont précisées : - l'identification, - la position, - la forme de contour, - l'orientation de coupe, - la forme de coupe, - les cotes linéaires et angulaires, compte tenu des jeux (d'assemblage et de fonctionnement).
	3 - Optimiser des découpes pour un ouvrage simple et plan.	A partir de : - quantité globale des produits (approvisionnés et/ou stockés), - fiches de débit, - calepinage pour produits à motifs, - pertes de coupes (type de machine et de profilés).	Les pertes prévues sont minimales (mise en barre pour les profilés et plan de découpe pour les verres à sens). Les chutes sont réutilisées au mieux. Les couleurs sont appareillées.
			Le temps alloué est respecté. Le poste de travail est organisé.

CAPACITÉ :	**C2 TRAITER - DÉCIDER**		
COMPÉTENCE :	**3 - Définir les données de fabrication.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.1	**1 -** Tracer une forme d'exécution. **2 -** Positionner un usinage.	- Fiche de débit. - Relevé de forme. - Mode de mise en œuvre. - Plan de fabrication. - Plan type des fabricants. - Plan d'usinage. - Documents normatifs et règles professionnelles. - Fiche technique. - Notice de pose des composants.	La forme tracée prend en compte les données et les jeux. La forme tracée est compatible avec les caractéristiques du matériau. Les cotes et le tracé (contour et/ou axe) respectent les données. Le constituant concerné est identifié, son orientation est correcte.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C2 TRAITER - DÉCIDER**		
COMPÉTENCE :	**4 - Inventorier, classer les phases, choisir le moyen pour réaliser.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.1	**1 -** Vérifier une faisabilité pour une tâche donnée.	- Sécurité collective. - Accès et cheminement. - Dimensions. - Concordance des éléments. - Conditions météorologiques. - Capacités machines. - Moyens et équipements.	Les impossibilités sont repérées, signalées et justifiées.
	2 - Choisir un outillage en fonction d'une méthodologie.	- Plan de fabrication. - Fiches techniques. - Mode opératoire. - Composants d'un système constructif. - Gammes. - Notices de pose des composants. - Outillages. - Caractéristiques des machines.	L'outillage choisi est adapté : - au matériau et à son état de surface, - à l'usinage et/ou à la pose à réaliser, - à la machine utilisée, - aux règles de sécurité.
	3 - Ordonnancer les tâches à l'atelier, sur chantier ou sur dossier.	- Contrat de phase. - Outillage. - Matériaux. - Liste de tâches.	La chronologie des tâches est respectée.
	4 - Lister les précautions à prendre à chaque étape de la réalisation à l'atelier, sur chantier ou sur dossier.	Éléments du dossier de fabrication ou de pose.	Les précautions essentielles sont mentionnées, et ordonnées chronologiquement. Les contrôles intermédiaires sont prévus.
	5 - Vérifier la présence de dispositifs de sécurité à l'atelier, sur chantier ou sur dossier.	- Poste de travail et son environnement. - Prescriptions générales de sécurité. - Élément du dossier de fabrication ou de pose.	Les absences et anomalies sont repérées et signalées. Les dispositifs complémentaires nécessaires à la poursuite des activités sont demandés et justifiés.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C2 TRAITER - DÉCIDER**		
COMPÉTENCE :	**5 - Contrôler les approvisionnements.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	1 - Contrôler les quantités approvisionnées.	- Fiches de suivi et d'approvisionnement. - Produits et ouvrages approvisionnés.	Les types de produits, leur quantité et leurs dimensions sont conformes aux prévisions. Les erreurs ou oublis sont signalés.
	2 - Contrôler visuellement l'état des éléments approvisionnés	Des produits, des composants et des ouvrages.	Les défauts sont signalés et localisés.
	3 - Vérifier la compatibilité entre matériaux.	Pour une réalisation donnée, entre composants ou entre l'ouvrage et son support. - Fiches techniques. - Prescriptions particulières.	Les incompatibilités sont repérées et signalées. Le choix des accessoires et des produits complémentaires respecte la compatibilité.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**1 - Organiser et préparer le poste, l'aire de travail, le site de pose, de maintenance.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.1 **U.2** **U.3**	**1 -** Disposer et/ou installer de façon rationnelle et ergonomique les outillages, les outils, la matière d'œuvre, les consommables.	- Matériel. - Outillage. - Outils. - Aire de travail. - Site de pose. - Poste de travail. - Support de travail. - Matière d'œuvre. - Dossier technique. - Étude de phase.	Les outillages, les matières d'œuvre, les consommables sont installés de façon à travailler en sécurité.
	2 - Mettre en œuvre les moyens de levage, s'assurer de l'adaptation moyen/charge.	- Documents techniques des moyens de levage et de manutention. - Ouvrages.	Les capacités du matériel ne sont pas dépassées. Les éventuelles impossibilités sont signalées.
	3 - Réaliser les raccordements aux énergies.	- Sources d'énergies nécessaires.	Les différents branchements sont effectués en toute sécurité.
	4 - Assurer la mise en place des dispositifs de protection concernant les personnes et les matériels.	- Matériels de protection. - Normes et règlements.	La sécurité individuelle et collective est assurée pendant l'exécution des travaux
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**2 - Réaliser l'usinage et/ou le façonnage d'ouvrages simples et plans.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	1 - Tracer un usinage sur un profilé.	- Plan de fabrication. - Fiche de débit. - Profilés en aluminium et/ou P.V.C. - Contrat de phase de traçage.	Les référentiels sont identifiés. Le positionnement de l'usinage est correct. Les tracés sont réguliers et précis.
	2 - Tracer sur un produit plan une découpe droite et en forme.	- Fiche de débit. - Gabarit. - Verre. - Tôle. - Plaque en matériau de synthèse.	Les référentiels sont identifiés. Le positionnement de la découpe est correct. Les tracés sont réguliers et précis.
	3 - Réaliser un gabarit d'exécution.	- Plan de définition, descriptif, localisation. - Relevé de forme. - Plaque ou feuille-support.	Les référentiels sont identifiés. Les jeux sont pris en compte. La forme est fidèle et précise.
	4 - Réaliser des gabarits ou des montages d'usinage.	- Plan de fabrication. - Fiche de débit. - Matériels. - Parc machines.	Le gabarit ou le montage permet un usinage en série en toute sécurité.
	5 - Régler une machine-outil.	- Parc machines (hors soudeuse) - Dossiers machines. - Outillages.	Les moyens d'immobilisation sont positionnés et correctement réglés. Les réglages sur les trois axes sont conformes. Les vitesses d'avance et de coupe sont adaptées. Les dispositifs de sécurité sont en place.
	6 - Débiter un profilé en aluminium ou en matériau de synthèse (un angle).	- Poste de tronçonnage : * tronçonneuse de chantier, * tronçonneuse une ou deux têtes, * machine à commande numérique. - Profilé aluminium ou en matériau de synthèse. - Fiche de débit. - Documents machines. - Matériels de contrôle et de mesurage.	Les débits sont conformes (forme, dimensions, angles...). - La qualité des coupes est correcte. - Le matériel est conservé en état. - Les barres tronçonnées sont étiquetées (repérées).
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**2 - Réaliser l'usinage et/ou le façonnage d'ouvrages simples et plans (suite)**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	7 - Débiter des matériaux plans (coupe rectiligne).	- Matériaux à état de surface définitif. - Matériaux composites ayant une fonction particulière de remplissage. - Matériels et/ou outils de coupe. - Documents machines. - Fiches de débit.	Les débits sont conformes (forme, sens, dimensions, angle de coupe...). Le matériel est conservé en état. La qualité des coupes est correcte (lubrification, état de la lame, étalonnage...). Les volumes sont étiquetés (repérés).
	8 - Couper des produits verriers monolithiques plans.	- Produits avec ou sans couche, d'épaisseur ≤ 10 mm. - Produits armés. - Coupe manuelle ou avec pont de découpe manuelle d'une largeur ≤ 3500 mm. - Fiche et/ou plan de débit.	Les tolérances sont respectées. Les coupes sont nettes. Les dimensions, le sens et la géométrie sont contrôlés. L'équerrage et le parallélisme sont vérifiés ou le contour du disque est régulier. Les produits et les faces traitées sont repérés. Les produits coupés sont nettoyés et stockés.
	9 - Couper des produits verriers bi-feuilletés plans.	- Produits avec ou sans couches, jusqu'à 55.2. - Coupe manuelle avec règle chauffante. - Table de découpe à feuilleté. - Fiche et/ou plan de débit.	Les tolérances sont respectées. Les coupes sont nettes. Les dimensions, le sens et la géométrie sont contrôlés. L'équerrage et le parallélisme sont vérifiés. Les produits et les faces traitées sont repérés. Les produits coupés sont nettoyés et stockés.
	10 - Réaliser un joint droit ou un chanfrein (douci, poli).	- Produits verriers avec ou sans couches, d'épaisseur ≤ 6 mm et de longueur maximale de 1000 mm. - Machine à bande. - Fiche de travail. - Gabarits.	Les cotes sont respectées. Les types de façonnages sont conformes. Les bandes abrasives choisies correspondent aux spécifications.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**2 - Réaliser l'usinage et/ou le façonnage d'ouvrages simples et plans (suite)**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	11 - Réaliser un joint ou un chanfrein (douci, poli).	- Produits verriers avec ou sans couches , d'épaisseur ≤ 10mm et de largeur ≤ 400 mm et dont le rapport L/l ≤ à 3. - Machine à bande. - Matériel électro-portatif. - Fiche de travail.	Les cotes sont respectées. Les types de façonnages sont conformes. Les bandes abrasives choisies correspondent aux spécifications. Le joint doit être rectiligne et ne pas présenter de facettes et/ou de traits de feu. Les états de surface ne sont pas altérés.
	12 - Façonner un coin arrondi (raccordement circulaire).	- Produits verriers avec ou sans couches , d'épaisseur ≤ 10 mm. - Machine à bande. - Matériel électro-portatif. - Fiche de travail.	Les dimensions sont respectées. La ligne de contour est régulière. Les états de surface ne sont pas altérés.
	13 - Réaliser un trou rond.	- Produits verriers recuits d'épaisseur de 5 à 10 mm et de surface ≤ 1m². - Perceuse portative ou fixe. - Table de travail. - Plan de fabrication.	L'emplacement est conforme. Le perçage par retournement est symétrique. Les états de surface ne sont pas altérés.
	14 - Réaliser un trou rond (à bord non apparent).	- Produits verriers recuits non armés d'épaisseur ≤ 6 mm. - Tournette, ou matériel électroportatif. - Plan de fabrication.	L'emplacement est conforme. Le contour effectué permet la mise en feuillure ou la pose des habillages.
	15 - Réaliser des encoches simples (à bords non apparents).	- Produits verriers monolithiques armés ou non d'épaisseur ≤ 6 mm. - Découpe manuelle ou matériel électroportatif. - Plan de fabrication.	Les emplacements sont conformes. Le contour effectué permet la mise en feuillure ou la pose des habillages.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**2 - Réaliser l'usinage et/ou le façonnage d'ouvrages simples et plans (suite)**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	16 - Percer un profilé en aluminium ou en matériaux de synthèse.	- Perceuse à colonne. - Profilés aluminium. - Profilés en matériaux de synthèse. - Fiche de travail. - Plan de fabrication. - Documents machines.	Les positions et diamètres sont conformes. Les états de surface ne sont pas altérés.
	17 - Réaliser des trous et des encoches sur des profilés.	- Plans de fabrication - Matériels adaptés à la gamme et aux opérations : * profilés aluminium, * profilés en matériaux de synthèse * machines réglées.	Les positions et dimensions sont conformes. Les états de surface ne sont pas altérés.
	18 - Réaliser un sablage en plein de forme simple rectiligne.	- Pochoir adhésif. - Produits. - Sableuse.	L'état de surface du sablage est uniforme.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**3 - Réaliser le montage et la finition de tout ou partie d'un ouvrage à l'atelier.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	1 - Assembler les châssis PVC par soudage.	- Les constituants d'un châssis. - Soudeuse équipée. - Cales. - Procédure. - Plan des châssis.	La procédure est respectée. Les cales sont adaptées aux profilés. Les dysfonctionnements sont signalés. Les châssis soudés sont conformes aux spécifications.
	2 - Assembler les châssis ALU.	- Les constituants d'un châssis simple portable par une personne. - Plan d'assemblage. - Outillage et matériels. - Machines. - Quincaillerie (assemblage).	Les positions prévues pour les constituants sont respectées. Les tolérances géométriques sont respectées. Les assemblages respectent les prescriptions. Les étanchéités des assemblages sont conformes. Les états de surface ne sont pas altérés. Le châssis assemblé est disposé dans un stockage aval avec les précautions adéquates.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**3 - Réaliser le montage et la finition de tout ou partie d'un ouvrage à l'atelier.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	3 - Assembler par collage les : - produits verriers entre eux, - produits verriers et métaux, bois, - matières plastiques sur produits verriers, - accessoires (couvre-joint …).	- Dossier technique. - Fiches techniques des produits. - Procédure. - Fiches de travail. - Matière d'œuvre. - Outillage. - Colles et/ou adhésif.	La réalisation est conforme aux spécifications. Les exigences de qualité et d'esthétique sont respectées. La protection pour le transport est réalisée.
	4 - Équiper les ouvrages.	A l'atelier ou sur chantier pour les finitions : - ouvrage (châssis assemblé, produit verrier trempé...), - accessoires , quincaillerie et joint profilé, - plan d'équipement, - outillages, - machines.	Les positions prévues sont respectées. Le fonctionnement et les jeux prévus sont respectés. Les dispositifs des systèmes d'étanchéité sont correctement mis en place. Les états de surface ne sont pas altérés. Chaque châssis équipé est disposé dans un stockage aval avec les précautions adéquates. Le poste d'équipement et son environnement permettent l'intervention suivante en toute sécurité. Les calages éventuels entre dormant et ouvrant assurent la stabilité pour les phases suivantes.
	5 - Mettre en place les remplissages.	- Produits verriers. - Matériaux de synthèse. - Éléments de remplissage.	Le calage respecte les prescriptions. L'orientation des remplissages respecte les prescriptions. Les états de surface ne sont pas altérés. Les étanchéités sont respectées. Chaque châssis rempli est disposé dans un stockage aval avec les précautions adéquates. Le poste de remplissage et son environnement permettent l'intervention suivante en toute sécurité.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**4 - Réaliser la pose et/ou l'installation de tout ou partie d'un ouvrage et en préparer la réception.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	1 - Vérifier les supports d'un ouvrage.	- Fiche de travail. - Support. - Trait de niveau. - Outils de mesurage et de traçage. - Plans ou croquis.	Les anomalies (nature du support, dimensions, aplomb et niveau) sont détectées, elles sont signalées. Une demande d'instruction est formulée.
	2 - Implanter un ouvrage plan.	- Fiche de travail. - Support. - Trait de niveau. - Outils de mesurage et de traçage.	Les tracés sont corrects. Le plan de pose est respecté.
	3 - Déposer un ouvrage avec ou sans réemploi.	- Plans de localisation. - Fiche de travail. - Nature du support.	L'ouvrage est identifié. L'élément déposé conserve ses caractéristiques (état de surface, composants...). Les existants sont protégés. Le support est conservé en état.
	4 - Mettre en place les accessoires de fixation.	- Le support. - L'implantation tracée. - Plan de pose avec indication de la technique de scellement (traditionnelle, mécanique, chimique…). - Accessoires et pièces de fixation (équerres, pattes à glace, pièces métalliques pour glace trempée).	Le plan de pose est respecté. Le mode de fixation est adapté au support.
	5 - Mettre l'ouvrage en position.	- Ouvrage. - Support. - Fixations. - Plan de pose. - Outillages et matériels (vérins, cales…).	Le plan de pose est respecté. Les tolérances fournies sont respectées (horizontalité, verticalité, axes et nus). Les jeux sont correctement répartis. La position des miroirs est visuellement acceptable. Les états de surface ne sont pas altérés. Le support n'est pas dégradé.
	6 - Maintenir l'ouvrage en position.	- Ouvrage en position. - Fixations. - Plan de pose.	Les réglages de mise en position ne sont pas modifiés. Les états de surface ne sont pas altérés. Les dispositifs de fixations prévus sont complets et stables. Les fonctions de l'ouvrage sont préservées. Le support n'est pas dégradé. Les visualisations temporaires sont en place.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**4 - Réaliser la pose et/ou l'installation de tout ou partie d'un ouvrage et en préparer la réception (suite)**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	7 - Mettre en place les garnitures d'étanchéité et de calfeutrement.	- Support. - Plan de pose. - Prescriptions (CCTP…). - Garnitures d'étanchéité. - Outillages et matériels…	Les garnitures d'étanchéité sont correctement mises en place. Les états de surface ne sont pas altérés. Le support n'est pas dégradé.
	8 - Démastiquer, poser et mastiquer un produit verrier en feuillure ouverte.	- Ouvrage ou partie d'ouvrage. - Outillages et matériels d'accès. - Produits verriers à dimensions. - Produits de nettoyage et de traitement des feuillures. - Mastic d'étanchéité. - Cales, pointes, triangles…	Les feuillures sont nettoyées et prêtes à recevoir le produit verrier. Le produit verrier est calé selon les règles en vigueurs. Le solin de mastic est correctement effectué.
	9 - Mettre un ouvrage simple en service.	- Ouvrage fini. - Plan de pose avec notices.	Les réglages permettent un fonctionnement correct. Les accessoires de blocage sont retirés.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**5 - Assurer la maintenance périodique des ouvrages.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	1 - Localiser les organes à entretenir. **2 -** Démonter éventuellement les éléments d'accès. **3 -** Effectuer les opérations de maintenance : - graissage, - réglage des jeux fonctionnels, - remplacement d'organes simples (joints, ferme porte, poignée, barillet…). **4 -** Remonter éventuellement les éléments d'accès. **5 -** Vérifier le bon fonctionnement de l'ouvrage. **6 -** Nettoyer, remettre en état le site. **7 -** Signaler les dysfonctionnements.	- Contrat de maintenance. - Consignes écrites et orales. - Notices techniques. - Outillage. - Temps alloué - Fournitures de remplacement. - Lubrifiants. - Outils de contrôle et de réglage. - Règles d'hygiène et de sécurité. - Procédure de mise en sécurité de l'ouvrage. - Fiche d'auto-contrôle. - Fiche d'intervention.	La liste des organes identifiés correspond au contrat de maintenance. Les matériels, outillages, lubrifiants sont judicieusement utilisés. Les joints remplacés remplissent leur fonction. Les réglages respectent les qualités fonctionnelles de l'ouvrage. L'ouvrage est mis en sécurité. Le nettoyage est réalisé, les déchets sont triés et stockés aux endroits prévus. Les anomalies sont signalées à l'entreprise.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**6 - Conditionner, manutentionner les produits et les ouvrages.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	1 - Conditionner les produits, les ouvrages.	- Fiche de travail. - Produits ou ouvrages à conditionner. - Moyens de protection et de conditionnement. - Consignes orales et/ou écrites.	Les conditionnements unitaires ou groupés sont conformes aux instructions reçues.
	2 - Manutentionner seul des éléments (volumes ou ouvrages) de faible importance.	En atelier, sur chantier ou dans les espaces publics. - Produits (limités à ce type de manutention). - Équipements de protection individuelle. - Appareils de manutention. - Consignes. - Ordre de travail.	La position corporelle est adaptée aux types de charges. L'équilibre du volume ou de l'élément est maintenu. Le cheminement est repéré et balisé. Les caractéristiques de l'élément transporté sont conservées.
	3 - Participer à la manutention manuelle des éléments (volumes ou ouvrages).	- En atelier, sur chantier ou dans les espaces publics. - Produits (limités à ce type de manutention). - Équipements de protection individuelle. - Appareils de manutention. - Consignes. - Ordre de travail. - L'équipe.	La position corporelle est adaptée aux types de charges. L'équilibre du volume ou de l'élément est maintenu. Le cheminement est repéré et balisé. Les caractéristiques de l'élément transporté sont conservées. Les outils de manutention sont positionnés suivant les consignes. Les informations données oralement et/ou par gestes assurent le guidage de l'équipe.
	4 - Participer à la manutention des éléments (volumes ou ouvrages) par moyens de levage.	En atelier, sur chantier ou dans les espaces publics. - Produits (limités à ce type de manutention). - L'équipe. - Matériels de manutention et les agrès. - Consignes. - Équipements de sécurité individuelle. - Balisage de chantier.	Les agrès sont positionnés suivants les consignes. L'élément ou volume est mis en position d'équilibre. Les informations données oralement ou par gestes assurent le guidage de l'équipe.
	5 - Arrimer un ouvrage.	- Un ouvrage dans son conditionnement. - Véhicule de transport. - Sangles et agrès, calages.	L'ouvrage arrimé est rendu solidaire du véhicule adapté. Le transport peut s'effectuer sans détérioration de l'ouvrage.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**7 - Trier, stocker les chutes et déchets.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
	1 - Sélectionner les chutes réutilisables.	- Suite à une opération de débit ou de coupe. - Selon les critères de réemploi. - En vue du stockage.	Les consignes sont respectées. Les produits sont correctement regroupés.
	2 - Préparer l'évacuation des déchets.	- Chutes. - Déchets. - Emballages et conditionnements. - Critères de tri. - Conditions d'évacuation.	Les consignes sont respectées. Les produits sont correctement triés et regroupés.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

CAPACITÉ :	**C3 METTRE EN ŒUVRE, RÉALISER ET ENTRETENIR**		
COMPÉTENCE :	**8 - Vérifier et maintenir en état.**		
	Être capable de	**Ressources**	**Indicateurs d'évaluation**
U.3	**1 -** Vérifier les outils, les matériels de production et de chantier.	- Outils, matériels. - Fiches outils. - Documents techniques du matériel. - Procédure de vérification.	Les outils, les matériels sont vérifiés. Les détériorations et les dysfonctionnements sont repérés, signalés et justifiés.
	2 - Maintenir en état les outils, les matériels de production et de chantier.	- Matériel et outillages. - Produits d'entretien et de maintenance. - Consignes orales et/ou écrites. - Fiches techniques.	Les outils manuels sont entretenus, affûtés. Les matériels d'accès sont nettoyés, entretenus et rangés. La maintenance de 1er niveau est assurée. Les impossibilités sont signalées.
	3 - Maintenir en état l'aire de travail et le site de pose .	- Aire de travail. - Site de pose. - Matériel nécessaire. - Consignes orales et/ou écrites.	Le nettoyage est réalisé, les déchets sont triés et stockés aux endroits prévus.
Le temps alloué, les règles de prévention et de sécurité sont respectés. Le poste de travail est organisé.			

TABLEAU DE MISE EN RELATION
" COMPÉTENCES - UNITÉS "

CAPACITÉS	COMPÉTENCES	U1	U2	U3
C1	**1** - Décoder, analyser les consignes, les schémas et les documents techniques.	X		
	2 - Effectuer un relevé de cotes, de formes simples, par gabarit.	X		X
	3 - Informer l'entreprise et le client.	X		X
C2	**1** - Traduire une solution technique.	X		
	2 - Établir la feuille de débit d'un ouvrage simple ou partie d'ouvrage.	X		
	3 - Définir les données de fabrication.	X		
	4 - Inventorier, classer les phases, choisir le moyen pour réaliser.	X		
	5 - Contrôler les approvisionnements.	X		
C3	**1** - Organiser et préparer le poste, l'aire de travail, le site de pose, de maintenance.	X	X	X
	2 - Réaliser l'usinage et/ou le façonnage d'ouvrages simples et plans.		X	
	3 - Réaliser le montage et la finition de tout ou partie d'un ouvrage à l'atelier.		X	
	4 - Réaliser la pose et/ou l'installation de tout ou partie d'un ouvrage et en préparer la réception.			X
	5 - Assurer la maintenance périodique des ouvrages.			X
	6 - Conditionner, manutentionner les produits et les ouvrages.		X	
	7 - Trier, stocker les chutes et déchets.		X	X
	8 - Vérifier et maintenir en état.		X	X

TABLEAU DE MISE EN RELATION «COMPÉTENCES - SAVOIRS ASSOCIES»

SAVOIRS - ASSOCIES	C1.1	C1.2	C1.3	C2.1	C2.2	C2.3	C2.4	C2.5	C3.1	C3.2	C3.3	C3.4	C3.5	C3.6	C3.7	C3.8
S8 - La maintenance des ouvrages.													■			■
S7 - Contrôle - qualité.								■		■	■	■		■	■	
S6 - Santé et sécurité au travail.	■	■					■		■	■	■	■		■	■	■
S5 - Les étapes de la fabrication et …						■	■		■	■	■	■				
S4 - Les matériaux.	■	■			■			■								
S3 - Les ouvrages.	■					■			■	■	■	■	■			
S2 - Communication technique.		■		■	■											
S1 - Les intervenants dans l'acte de …		■	■													

COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

- **C1.1** - Décoder, analyser les consignes, les schémas et les documents techniques.
- **C1.2** - Effectuer un relevé de cotes, de formes simples, par gabarit.
- **C1.3** - Informer l'entreprise et le client.
- **C2.1** - Traduire une solution technique.
- **C2.2** - Établir la feuille de débit d'un ouvrage simple ou partie d'ouvrage.
- **C2.3** - Définir les données de fabrication.
- **C2.4** - Inventorier, classer les phases, choisir le moyen pour réaliser.
- **C2.5** - Contrôler les approvisionnements.
- **C3.1** - Organiser et préparer le poste, l'aire de travail, le site de pose, de maintenance.
- **C3.2** - Réaliser l'usinage et/ou le façonnage d'ouvrages simples et plans.
- **C3.3** - Réaliser le montage et la finition de tout ou partie d'un ouvrage à l'atelier.
- **C3.4** - Réaliser la pose et/ou l'installation de tout ou partie d'un ouvrage et en …
- **C3.5** - Assurer la maintenance périodique des ouvrages.
- **C3.6** - Conditionner, manutentionner les produits et les ouvrages.
- **C3.7** - Trier, stocker les chutes et déchets.
- **C3.8** - Vérifier et maintenir en état.